



Section départementale de Seine-Saint-Denis
SNFOLC 93 – Union locale FO
Bourse du travail, 24 rue de Paris, 93100 Montreuil
Tél. / fax : 01.55.86.24.47 ou 06.82.35.15.71
Mail: snfolc93@gmail.com

Élèves en situation de handicap : halte à l'abandon d'État ! AESH en collèges et lycées : halte aux dégradations des conditions de travail !

Temps partiels imposés ; plannings intenables, variant chaque semaine ; longues journées sans pause ; augmentation du nombre d'élèves à suivre, jusqu'à 10 et plus pour un seule AESH, et dans le cas des notifications mutualisées, à suivre *en même temps* malgré les différences de handicaps ; multiplication du nombre de classes en charge ; formation indigente ; exclusion des réunions d'examen des dossiers des élèves ; absence de matériel pédagogique adapté... les témoignages sur les conditions de travail des AESH affectées en collège et lycée sont accablants.

La pression sur les AESH en poste est d'autant plus grande qu'il manque partout des heures d'accompagnement par rapport aux notifications de la MDPH et que les gouvernements successifs ont fermé des milliers de places dans les instituts spécialisés pour jeter les élèves en situation de handicap dans nos classes -où études et soins reviennent bien moins cher ...

Cerise sur le gâteau : estimant sans doute que les conditions d'exploitation des AESH n'étaient pas assez pénibles, la DSDEN 93 a cette année imposé deux heures d'accompagnement supplémentaires sans hausse de salaire ! La « flexibilité » permise par les PIAL entraîne des affectations sur plusieurs établissements, parfois pour 2h, parfois à cheval entre primaire et secondaire.

Assez !

Rectorat et DSDEN 93 parlent de « crise de recrutement » ? Mais qui accepterait de gaîté de cœur de telles conditions de travail pour un salaire aussi misérable ? Qui peut vivre avec 62% du SMIC ?

L'État se rend coupable d'abandon à quatre titres. Abandon des AESH confrontés à des demandes de la part des familles sans avoir les moyens de leurs missions. Abandon des élèves en situation de handicap sans notification à la hauteur des besoins, sans AESH, ou sans place en institut. Abandon des enseignants contraints à composer seuls avec des situations difficiles. Abandon des classes dans lesquels ils exercent...

Le SNFOLC 93 porte à la connaissance de l'ensemble des collègues le vœu adopté lors du comité social d'administration de l'académie de Créteil le 13 novembre, adopté par l'UNSA, la CGT Educ'action, la FSU et FO, et soutenu par Sud Education :

« Constatant les conditions désastreuses d'accueil de la plupart des élèves en situation de handicap dans les écoles, collèges et lycées de l'académie, le CSA se prononce pour :

-Le recrutement d'AESH à hauteur des besoins pour que toutes les notifications d'accompagnement prononcées par les MDPH soient respectées

-La création d'un statut de fonctionnaire d'Etat catégorie B pour ces personnels, avec un salaire à temps complet pour 24 heures d'accompagnement des élèves en situation de handicap ;

-La création massive de postes d'enseignant-e-s spécialisé-e-s et départs en formation pour les RASED à hauteur des besoins partout, ULIS, UE, IME... de psychologues scolaires, d'infirmier-e-s, de médecins, d'assistantes sociales.

-Le respect des orientations dans les dispositifs ULIS (TSA, TFC, ...), UEEA, UEMA et l'augmentation du nombre de personnels titulaires à hauteur des besoins notifiés par la CDAPH.

-L'abandon de l'acte 2 de l'école inclusive, l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation ; l'abandon des PAS ! »

Sur la base de ces revendications communes, la FNEC FP FO 93 -groupant les syndicats FO de l'enseignement- s'est adressée aux organisations syndicales pour mener ensemble la mobilisation.

Sur la base de ces revendications communes, le SNFOLC 93 appelle les collègues enseignants, CPE, AESH et AED à se réunir dans l'unité dans leurs collèges et lycées, à établir les faits, à dresser l'ensemble des besoins, à reprendre les revendications collectives et à se joindre au rassemblement à la Préfecture le mercredi 3 décembre (Rdv 14h sur le parvis de la Préfecture de Bobigny) organisé par le « Collectif inclusion 93 » (collectif constitué en particulier par des associations de parents d'élèves, dont la FCPE 93, pour exiger le respect de toutes les notifications de la MDPH).